

## **EXAMEN PROFESSIONNEL DE PROMOTION INTERNE D'INGÉNIEUR TERRITORIAL**

**SESSION 2022**

**ÉPREUVE DE PROJET OU ÉTUDE**

**ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ :**

**L'établissement d'un projet ou étude portant sur l'une des options, choisie par le candidat lors de son inscription.**

Durée : 4 heures  
Coefficient : 5

**SPÉCIALITÉ : PRÉVENTION ET GESTION DES RISQUES**

**OPTION : SÉCURITÉ DU TRAVAIL**

### **À LIRE ATTENTIVEMENT AVANT DE TRAITER LE SUJET :**

- ♦ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni initiales, ni votre numéro de convocation, ni le nom de votre collectivité employeur, de la commune où vous résidez ou du lieu de la salle d'examen où vous composez, ni nom de collectivité fictif non indiqué dans le sujet, ni signature ou paraphe.
- ♦ Sauf consignes particulières figurant dans le sujet, vous devez impérativement utiliser une seule et même couleur non effaçable pour écrire et/ou souligner. Seule l'encre noire ou l'encre bleue est autorisée. L'utilisation de plus d'une couleur, d'une couleur non autorisée, d'un surligneur pourra être considérée comme un signe distinctif.
- ♦ Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.
- ♦ Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

**Ce sujet comprend 42 pages dont 1 annexe.**

**Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend  
le nombre de pages indiqué.**

*S'il est incomplet, en avertir le surveillant.*

- ♦ Vous répondrez aux questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en indiquant impérativement leur numéro.
- ♦ Vous répondrez aux questions à l'aide des documents et de vos connaissances.
- ♦ Des réponses rédigées sont attendues et peuvent être accompagnées si besoin de tableaux, graphiques, schémas...

Vous êtes ingénieur en prévention des risques professionnels au sein de la direction de la petite enfance d'Ingéville, commune dont la population vient de franchir les 400 000 habitants. Cette direction gère les Établissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) qui accueillent les enfants avant leur entrée à l'école maternelle. Afin de répondre aux besoins variables (cf. annexe A), les EAJE proposent un accueil régulier (crèche, multi accueil) ou un accueil occasionnel (quelques heures par semaine en halte-garderie).

Les 0 - 3 ans représentent 4,4 % de la population de la commune (20 097 enfants). L'augmentation de la population, et donc des enfants de moins de trois ans, génère d'importants besoins en modes de garde sur Ingéville. La commune mène à ce titre une politique volontariste de développement et d'optimisation des places en crèche.

Le CHSCT a établi le constat suivant : l'augmentation des capacités d'accueil des crèches a entraîné une détérioration des conditions de travail du personnel en contact direct avec les enfants. Cette situation s'est traduite par une augmentation du turn-over des auxiliaires de puériculture et une augmentation des demandes de reconnaissance de maladies professionnelles. Face à ces constats, votre directeur vous demande de mener une étude sur les conditions de travail des auxiliaires de puériculture.

### **Question 1 (5 points)**

Le document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) doit être actualisé au sein des crèches.

Vous rédigerez une note à l'attention de la directrice de la petite enfance dans laquelle vous développerez les enjeux de la démarche d'évaluation des risques professionnels. Vous y proposerez également une méthode pour actualiser le DUERP, en précisant le détail de chaque étape.

### **Question 2 (5 points)**

A l'aide du dossier et d'après les missions réalisées par les auxiliaires de puériculture, vous élaborerez une fiche technique à destination de l'encadrement pour chacun des deux types de risques identifiés (physique et biologique). Vous y présenterez notamment les atteintes à la santé correspondantes ainsi que les mesures de prévention techniques envisageables.

### **Question 3 (4 points)**

Suite à la démarche d'évaluation des risques professionnels qui a été amorcée, il a été décidé de poursuivre l'évaluation des risques psychosociaux des auxiliaires de puériculture en approfondissant les quatre thèmes suivants :

- L'organisation du travail,
- La gestion des ressources humaines,
- Les relations professionnelles et interpersonnelles,
- L'environnement physique et technique de travail.

Il vous est demandé de détailler, pour chacun de ces quatre thèmes, les éléments que vous jugez importants d'explorer.

#### Question 4 (6 points)

Au regard des besoins croissants en matière d'accueil de jeunes enfants, la commune souhaite construire une crèche collective supplémentaire ce qui porterait le nombre total de crèches à 19 sur le territoire. Il vous est demandé d'intervenir en tant que conseiller de prévention du futur établissement pour veiller à l'intégration des aspects de santé et de sécurité au travail tout au long du projet.

- a) Quels sont les enjeux liés à l'intégration de la prévention des risques dans le projet de construction d'une nouvelle crèche ? (1 point)
- b) Compte tenu des différentes étapes de conception d'un projet architectural, vous indiquerez de quelle manière vous comptez être force de proposition sur le volet santé et sécurité au travail. (2 points)
- c) Vous détaillerez enfin les éléments qui devront être évoqués lors de l'élaboration du programme concernant les thèmes suivants :
  - Les enfants,
  - Les parents,
  - Le personnel. (3 points)

#### Liste des documents :

- Document 1 :** « Guide Petite Enfance » (extrait) - *toulouse.fr* - septembre 2018 – 3 pages
- Document 2 :** « Fiche métier. Assistante / Assistant éducatif-ve petite enfance » - *cnfpt.fr* - consulté en décembre 2021 - 3 pages
- Document 3 :** « Petite enfance. Elle court, elle court la prévention » - *Travail et Sécurité n° 736* - février 2013 - 12 pages
- Document 4 :** « Conception des lieux et des situations de travail » (extrait) - *ED 950, INRS* - septembre 2011 - 4 pages
- Document 5 :** « Organisation dans une crèche associative » - *collectif34.fr* - août 2019 - 2 pages
- Document 6 :** « Risque Biologique », plaquette d'information - *Centre de gestion de la Fonction Publique Territoriale du Cher* - août 2019 - 2 pages
- Document 7 :** « Les risques professionnels et les outils pour les maîtriser » - *lesprosdela petiteenfance.fr* - 23 février 2022 - 4 pages
- Document 8 :** « Penser l'aménagement des espaces intérieurs... » - *one.be* - 2016 - 8 pages

#### Liste des annexes :

- Annexe A :** Organisation des EAJE sur le territoire d'Ingéville - 1 page

#### Documents reproduits avec l'autorisation du C.F.C.

*Certains documents peuvent comporter des renvois à des notes ou à des documents non fournis car non indispensables à la compréhension du sujet.*